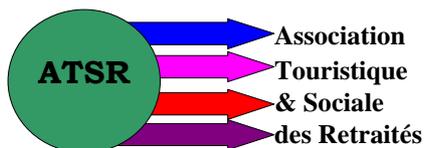


**ALSTOM - MASSY**



✉ 9, rue Ampère - 91300 MASSY  
☎ 01.60.13.27.26 de 10h. à 12h.  
(uniquement le 1er & 3è mercredi de chaque mois)

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 20 DECEMBRE 2007**

Le 20 décembre 2007, à 10 heures 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans le bâtiment B1 du site ALSTOM, 9 rue Ampère à Massy, sur convocation écrite faite par la présidente de l'association en date du 14 novembre 2007.

L'assemblée est présidée par Madame Proudtkenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration, Mmes Collet, Giblin, Gorse, Richer, Mrs Fichoux, Garcia, Giblin, Liechti.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal. La dite feuille permet de constater que 94 membres de l'association sur 217 votants sont présents, à laquelle il faut ajouter 49 pouvoirs. L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que les membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1. En conséquence le total des membres présents et ou représentés étant de 143 le quorum est atteint et l'assemblée peut se tenir.

### **1- ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE A. PROUDTKENKO**

Remerciements à tous les adhérents présents à l'assemblée générale de notre association.

Cette année le conseil d'administration s'est réuni 5 fois au siège de l'Association, les 10 janvier, 3 avril, 5 septembre, 5 décembre, 19 décembre. Un procès verbal de chaque réunion du conseil d'administration est archivé au sein de l'Association. Il a été tenu 2 permanences par mois excepté pendant les mois de juillet, août et 3 « INFOS SENIORS » ont été diffusés en février, juin et novembre

La politique menée en 2007 concernant nos activités a été la suivante :

1-1 Les budgets alloués par les 3 comités d'établissement découlant du CIE sm, n'étant pas connus lors des inscriptions pour les activités, les sorties culturelles, les spectacles ainsi que les randonnées ont été subventionnés de la même manière que l'an passé. Les voyages ont été subventionnés différemment sur une base unique, le prix de référence étant le voyage le moins cher (810 €)

Exemple :

Quotient	VOILE	1 <sup>ère</sup> semaine Corse
Q1	485 €	410 €
Q2	435 €	370 €
Q3	365 €	310 €
Q4	300 €	255 €
Q5	240 €	200 €

Pour les voyages supérieurs à 810 €, la différence n'a pas été subventionnée par l'ATSR.

Pour 2008 la même règle a été établie, la base de calcul étant de 815 € ( voyage programmé en Roumanie et remplacé par l'Italie )

Quel que soit le voyage choisi pour 2008 la subvention est identique pour tous les voyages et ceci afin de permettre aux adhérents ayant une retraite modeste de continuer à participer aux voyages proposés.

1 - 2 - Pour 2008 la croisière voile n'a pas obtenu un grand succès puisque 6 personnes seulement sur les 8 places prévues se sont inscrites. Un bateau plus petit a été retenu. Cette année encore cette croisière ne se fait pas avec les actifs ce que je déplore, Nos inscriptions se faisant en juin, les 3 CE n'étaient pas en mesure de nous informer sur la destination de leur croisière.

Pour 2009 M.Jean Fichoux fera l'interface avec Marc Maillard responsable de la voile pour les actifs afin de tenter d'organiser une croisière ensemble.

Une réflexion s'est ouverte entre les membres du bureau : ne devons nous pas acheter comme pour les autres voyages, une croisière voile « clés en main », c'est à dire la location du bateau + un skipper professionnel.

L'avantage de cette formule : Le loueur est le seul responsable pour tout ce qui se passe sur le bateau, il peut remplacer son ou ses skippers défaillants lors du départ ou pendant la croisière. Ce qui n'est pas le cas actuellement, car sans nos skippers retraités, il ne peut y avoir de croisière.

1 - 3 - Le bureau a fait dans chaque CE une information par voie d'affichage pour sensibiliser les futurs retraités sur les activités effectuées par l'ATSR. Souhaitons qu'ils soient nombreux à nous rejoindre pour assurer la continuité de notre association.

## 2 – RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER

**Année 2006 :** Jean FICHOUX, trésorier, donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 diffusé à tous les adhérents lors de la convocation à l'assemblée générale. (annexe)

**Année 2007 :** Le compte de gestion n'est pas encore arrêté et le tableau est provisoire

<b>ACTIVITES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Voyages	71273	45482
Sorties culturelles	24680	14253
Repas de Noël		
Randonnées	23407	13095
Frais de fonction.	4118	
Divers		670
Assurance		
Cotisations		4260

### **3- RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES**

Monsieur BALAGE, vérificateur aux comptes, donne lecture de son rapport sur l'exercice écoulé. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par M.FICHOUX Jean trésorier ( courrier en annexe )

### **4- DECHARGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Remerciements à Monsieur BALAGE pour son travail, Mme PROUDTCHENKO Annick soumet au vote de l'assemblée générale la résolution suivante :  
« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui du commissaire aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2006.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

### **5- RAPPORT SUR LES ACTIVITES 2007**

#### **5-1 LES VOYAGES et MINI SEJOURS 2007 (Clifford Giblin fait un résumé des activités)**

##### **VOYAGES :**

- Hongrie : 30 participants
- Corse 2 semaines : 19 participants
- Corse 1 semaine : 22 participants
- Voile Croatie: 7 participants

##### **VOYAGES CULTURELS**

- Venise: 14 participants

#### **5-2 LES RANDONNEES (Vincent Garcia présente les randos )**

Une journée	3 à 5 jours
La fertè Alais, St Sulpice, Dourdan, Etangs de Hollande, Vallée de l'Orge,, Cernay la ville, Le Mesnil, Auffargis	Maroc.....24 participants Périgord.....24 participants

Nombre d'inscrits : .....50

Nombre d'adhérents ayant participé aux randonnées.... 45

Lors des randonnées d'une journée la participation a été de plus en plus importante puisqu'elle a tourné autour de 25 à 30 personnes.

### **5-3 LES SPECTACLES ( résumé Françoise Giblin)**

Nous avons pris cette année 60 places en abonnement à l'opéra de Massy réparties de la façon suivante :

GENRE	SPECTACLE	Nbre de PLACES
Danse	Ballet du capitole de Toulouse	10
Théâtre	Pierre et fils	10
Théâtre	L'important d'être constant	10
Théâtre	Le gardien	10
Lyrique	Aïda	10
Musique	Variations symphoniques	10

### **5-4 REPAS DE NOEL et AG**

Remerciements à Monsieur Varin Jean-Marc chef d'établissement et à son assistante qui nous ont permis de tenir notre assemblée générale et le repas de Noël sur le site de Massy. 134 personnes cette année participeront au repas de Noël,

## **6- ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'élection du conseil d'administration comporte 9 membres et comme le stipule les statuts le renouvellement des membres à lieu chaque année par tiers.

Cette année Mme GIBLIN Françoise, M.FICHOUX J. et GARCIA Vincent sortent. Les membres sortants sont rééligibles.

Restent au conseil d'administration : Mmes COLLET Monique, GORSE Françoise PROUDTCHENKO Annick, RICHER Eliane, Mrs Giblin Clifford et Liehti Damien

Se représentent :

Mme GIBLIN Françoise, M.FICHOUX J. et GARCIA Vincent

Le vote de l'assemblée a lieu à bulletins secrets sous la surveillance de Mmes CLOIREC Jocelyne et VICQUELIN Annie

Ont été déclarés régulièrement réélus pour 3 ans :

- Mme GIBLIN Françoise par 138 voix
- M.FICHOUX Jean par 139 voix
- GARCIA Vincent par 138 voix
- 4 votes nuls

## 7- BUDGET PREVISIONNEL 2008

ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES
Voyages	81 754	53 584
Sorties culturelles	24 800	15 000
Repas de Noël	5 000	
Randonnées	20 280	10 180
Frais de fonction.	2 700	
Cotisations		5 000
<b>TOTAL</b>	<b>134 534</b>	<b>83 764</b>
Subvention demandée CONVERTEAM		<b>27 330 €</b>
Subvention demandée AREVA		<b>19 100 €</b>
Subvention demandée ALSTOM POWER		<b>4 400 €</b>

**SUBVENTION DEMANDEE: 50 830 €** somme répartie entre les 3 Comités d'entreprise comme ci-dessus

## 8 – COTISATIONS 2008

Proposition pour l'année 2008 identique à 2007

Adhésion à l'Association : **20 EUROS par adhérent**  
Adhésion à l'activité randonnée : **8 EUROS par adhérent**

A l'unanimité des présents ces deux cotisations sont adoptées et devront être réglées avant le **28 février 2008**.

## 9 - ACTIVITE 2008

**Les voyages 2008 retenus sont les suivants :**

- MEXIQUE du 11 au 21 mars..... 33 participants
- ITALIE.....du 20 au 27 juin..... 26 participants
- HENDAYE ...du 7 au 14 septembre..... 20 participants
- VOILE CORSE du 20 au 30 septembre..... 6 participants

**Les minis séjours culturels :**

- LONDRES .....du 12 au 14 juin..... 32 participants

**Les randonnées :**

- MAROC du 19 au 26 mai ..... 27 participants
- 1 journée par mois en région parisienne

## 10 – DIVERS

Cette année les colis de Noël seront envoyés à Mmes Clément, Lagrange, Minard, M. Gourlet et Jeandot,

Une étude a été faite concernant les principales mutuelles complémentaires des adhérents (A.PROUDTCHENKO)

TARIF 2006 trimestriel :

<b>cotisation</b>	<b>PMA Option 1</b>	<b>MICIRS Option 2</b>	<b>APRI Option A</b>	<b>APRI Option B</b>	<b>ICIRS prévoyance</b>	<b>SIM</b>	<b>PRO BTP</b>
<b>Seul (e)</b>	101	60	192	333	243	120	
<b>couple</b>	202	120	384	666	486	240	255
				**		*	

Pour toutes ces mutuelles le taux de prise en charge sécurité sociale + taux de prise en charge par les mutuelles représentent 95 à 100% en prestation. Quelques différences dans les forfaits hospitaliers.

\* La mutuelle SIM de France remplace l'Entraide Alstom disparue avec le CIE sm.  
Un contrat a été signé pour un groupe fermé de 100 personnes avec 114 000 € de mise de départ pour le groupe et une cotisation de 120 € par trimestre et par adhérent.

\*\* L'Option B de l'APRI : la différence de prix entre les 2 options ne se justifie à mon avis. Je conseille aux adhérents de l'APRI de faire des comparaisons entre ces 2 options et à la rigueur lors de la réception des nouveaux tarifs 2008 redescendre à l'option A en toute connaissance de cause.

Renseignements auprès des mutuelles :

PMA-MICIRS : tél.01 49 33 25 40

APRI : tél.01 40 64 38 88

ICIRS : tél.

PRO BTP : tél.01 55 7615 05

Pour toutes les mutuelles, un délai de 2 mois avant la date d'expiration de l'adhésion est exigée par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'assemblée générale est levée à 12 heures.

PROUDTCHENKO ANNICK

Présidente de l'ATSR